



PTS



INDEMNITÉ TEMPORAIRE DE MOBILITÉ

**CTRPN DU 26 AVRIL 2022, ALLIANCE MAINTIENT SES
REVENDEICATIONS :**

- ➔ Une extension de la liste au-delà des 39 pour les années à venir
- ➔ Une révision régulière (en concertation syndicale) des postes éligibles en fonction des besoins de la filière et des critères
- ➔ Ajuster l'attribution de la prime pour favoriser la fidélisation des personnels
- ➔ Un ciblage plus précis sur les services en grande difficulté

Pour alliance la mise en place de l'ITM pour la filière scientifique est une avancée mais la difficulté principale des services c'est :

LE RECRUTEMENT

Il y a urgence de renforcer massivement la Police Scientifique pour faire face à l'augmentation des saisines.